

SAS ENERPUR Etanchéité**135 rue d'Ermont****95210 Saint-Gratien**

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP**7, ROND POINT PASTEUR****91330 Yerres**

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT A - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
RESIDENCE LA BOELE DPGF ETANCHEITE				
BATIMENT A				
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS				
Protections périphériques	85,000	ML	6,20	527,00
Montage des matériaux	1,000	F	950,00	950,00
TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
Dépose des complexes existants	295,000	m²	14,65	4 321,75
Evacuation des gravats et matériaux déposés	30,000	m³	155,00	4 650,00
Préparation des surfaces des supports en béton	295,000	m²	1,50	442,50
PARE-VAPEUR ET ISOLATION				
Pare-vapeur sous étanchéité	295,000	m²	13,40	3 953,00
Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	295,000	m²	35,50	10 472,50
Isolation des relevés	17,000	m²	46,50	790,50
ETANCHEITE				
Mise en place du complexe d'Étanchéité	295,000	m²	22,60	6 667,00
Relevés d'étanchéité	122,000	ML	32,40	3 952,80
PROTECTION D'ETANCHEITE				
Protection lourde	295,000	m²	3,85	1 135,75
Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	122,000	ML	16,50	2 013,00
Rehausse d'acrotère en bois traité	85,000	ML	24,00	2 040,00
Couvertines	85,000	ML	38,40	3 264,00
OUVRAGES INDUITS				
Sorties de ventilation	14,000	U	115,00	1 610,00
Entrées d'eaux	4,000	U	115,00	460,00
Cheminement technique	18,000	ML	20,00	360,00
Création de crosse pour passage de câbles divers	4,000	U	520,00	2 080,00
Lanterneaux	2,000	U	1 995,00	3 990,00
Améliorer accès toiture.	2,000	U	315,00	630,00
GARDE-CORPS AUTO LESTE				
Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche membrane	85,000	ML	86,50	7 352,50
Autoprotégé	30,000	m²	42,00	1 260,00
TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT A - DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES				
Dépose des ouvrages amianté (6 conduits de fumée)	6,000	U	558,00	3 348,00
Transport et élimination des déchets en IS DND	1,000	Ft	1 205,00	1 205,00

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT A - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
REMISE COMMERCIALE	1,000	Ft	-4 111,13	-4 111,13

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
51 458,67	5,50%	2 830,23€
11 905,50	10,00%	1 190,55€

MONTANT TOTAL HT	63 364,17€
MONTANT TVA	4 020,78€
MONTANT TOTAL TTC	67 384,95€

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1020 7001 5921 2112 7557 501

BIC : CCBPFRPPMTG

Domiciliation : BPRIVES CERGY PREFECTURE

Nos ventes de matériaux et nos travaux sont soumis aux présentes conditions générales et le fait de passer commande implique leur acceptation par le client sans réserve, à l'exclusion de tous autres documents émanant de ce dernier. Toutes les dérogations aux présentes dispositions devront faire l'objet d'un accord écrit de notre part figurant dans notre offre et constitueront alors les conditions particulières de nos relations contractuelles. En cas d'inexécution de ses obligations par une partie, le contrat pourra être résolu de plein droit au profit et à l'initiative de l'autre partie.

I. FORMATION DU CONTRAT

Les propositions de prix ou de devis, constituent un engagement ferme de notre part pendant une durée de 45 jours de date à date. Seule une commande écrite de la part du client, conforme à notre offre et accompagnée de l'accompagnée du correspondant, sera honorée après acceptation de notre part. Pour les matériaux, marchandises et fournitures et en l'absence de commande préalable, le bon de livraison sera réputé valeur lettre ou bon de commande et constituer le contrat de vente écrit entre vendeur et client, permettant au vendeur d'exercer ses recours contre le client. Nous nous réservons le droit de refuser les commandes des clients dans les cas de dépassement de la capacité de production (ou arrêt pour entretien) de notre outil industriel. Nous nous réservons également le droit de refuser les commandes des clients ne présentant pas de garanties de solvabilité suffisantes.

II. CONFIDENTIALITE

Tous les documents (études, plans, avant-projets, solutions techniques, devis, prix) remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété, même si ils ont été établis en collaboration avec le client. Ils ne peuvent être révélés ou transmis sans accord de notre part sous peine de dommages et intérêts.

III. DELAI D'EXECUTION

Sauf stipulation particulière, il est donné à titre indicatif et sera automatiquement prorogé en cas de force majeure, d'intempéries, grèves, émeutes ou tout événement indépendant de notre volonté ayant pour effet d'empêcher ou de retarder l'exécution de nos prestations ou d'augmenter significativement leur coût. Il ne commence à courir qu'au jour où toutes les conditions de démarrage des travaux ou de début de livraison de matériaux ne dépendant pas de nous sont réunies. Tout retard supérieur à trois mois et ayant pour origine une cause qui nous serait extérieure, pourra entraîner la résiliation du contrat, à notre initiative. En cas de retard fautif de notre part, les pénalités applicables ne pourront jamais excéder 5% du montant H.T. de nos prestations, hors transport, dans la limite du préjudice réellement subi.

IV. PRIX

Nos prix sont stipulés hors taxes et établis d'après les conditions économiques en vigueur à la date de notre proposition initiale. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande. Nous nous accordons le droit de modifier nos tarifs à tout moment. Toutefois, nous nous engageons à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

V. TRAVAUX OU MATERIAUX SUPPLEMENTAIRES

Toute prestation non prévue dans la proposition initiale devra faire l'objet d'une demande du client, acceptée par écrit. Elle fera l'objet de nouveaux prix. En cas de changement sur la nature de nos prestations, comme en cas de variation de plus ou moins 20% dans le volume des ventes ou des travaux, par rapport aux quantités prévues au devis initial, nous nous réservons le droit de revoir les prix unitaires de notre offre.

VI. CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf dispositions particulières, le paiement de nos travaux et de nos matériaux sera effectué net et sans escompte.

Pour les travaux, le règlement s'effectue comme suit :

- 50% à titre d'avance du montant TTC payables à la commande par virement bancaire, sauf conditions particulières du devis.

- le solde à réception de facture.

En cas de pluralité de situations de travaux et pour tenir compte de l'avance de 50% versée à la commande, chaque situation mensuelle sera honorée à raison de 50% de son montant TTC, étant précisé que la dernière situation qui tiendra lieu de décompte définitif, sera réglée à 100%, sous déduction des versements déjà effectués.

Pour les matériaux, le règlement s'effectue comptant à l'enlèvement ou à la livraison des matériaux si nous en assumons le transport.

VII. FACTURATION

Sauf stipulation contraire, les factures seront établies par application des prix figurant dans les barèmes, les offres de prix ou les devis remis aux clients. Pour les travaux ou les livraisons de matériaux dont la durée d'exécution est supérieure à un mois, des situations cumulatives seront présentées mensuellement. Le montant des factures sera établi en incluant la TVA au taux en vigueur au jour de la facturation.

VIII. RETARD OU DEFAUT DE PAIEMENT

Tout retard de paiement pourra entraîner l'arrêt de nos travaux ou l'inexécution de la vente, sans qu'une quelconque indemnité soit due par nous, huit jours après l'envoi d'une mise en demeure adressée par LRAR et demeurée sans effet. Le non-respect d'une des échéances convenues entraînera l'application 1/ des pénalités pour retard de paiement calculées au taux directeur de refinancement de la BCE (taux refi) majoré de 10 points de pourcentage, à compter de la date d' exigibilité du paiement et 2/ d'une indemnité forfaitaire de compensation de frais de recouvrement de 40 euros.

En cas de retard ou de défaut de paiement, par déchéance du terme, l'intégralité des sommes dues devient immédiatement exigible, à compter de la date de la mise en demeure.

IX. RECEPTION DES TRAVAUX

La réception est prononcée par le Maître de l'Ouvrage, en notre présence, dès la fin de nos travaux. Elle interviendra de plein droit, 8 jours calendaires après la date constatée d'achèvement des travaux ou en l'absence d'une telle constatation, le jour de la prise de possession de l'ouvrage par le client, même sans complet paiement du prix. Si l'exécution des travaux donnait lieu à des réserves de la part du Maître de l'Ouvrage, celles-ci devront être formulées par LRAR, dans les 8 jours calendaires suivant la date d'achèvement des travaux. Passé ce délai, aucune réclamation sur la qualité de nos travaux ne pourra être acceptée.

X. GARANTIE ET RECLAMATIONS

Nos travaux et nos ventes de matériaux relèvent des garanties légales applicables. Leur garantie est exclue pour les réparations résultant d'une usure normale ou, en cas de détérioration provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien ou d'une utilisation non conforme ou, en cas de détérioration provenant d'un changement de destination des ouvrages ou fournitures. En ce qui concerne les matériaux, le transfert de la possession et des risques s'effectue à la livraison ex works (sortie usine ou distributeur); les matériaux voyagent aux frais, risques et périls du client, sauf stipulation contraire expresse. La responsabilité du vendeur, en cas de non-conformité comme en cas de vice caché, est limitée au remplacement des matériaux défectueux ou au remboursement du prix perçu, à l'exclusion de tout autre chef de préjudice.

XI. GARANTIE DES VICES CACHES – OBLIGATION DE CONSEIL

Tous nos matériaux, marchandises et/ou fournitures sont réputés agréés par les clients dès lors que ceux-ci n'ont pas présenté d'observations écrites sur le bon de livraison au moment de l'enlèvement ou de la livraison, confirmées par LRAR, dans les 48 heures à cause de forclusion. A défaut, aucune réclamation ne sera admise après l'enlèvement ou la livraison.

Le vice caché de la chose vendue, non susceptible d'être réservé à la livraison, fera l'objet de la seule garantie des articles 1641 et suivants du Code Civil, expressément réduite à un an courant à compter de la livraison des matériaux. Toute réclamation non formulée dans un délai préfixé de 15 jours ouvrables à compter de la découverte du vice caché ne sera plus recevable. Il appartient à l'acheteur, professionnel averti, de se renseigner sur les usages compatibles avec les matériaux qu'il envisage d'acheter. A défaut de renseigner le vendeur sur l'usage exact projeté, ce dernier remplira parfaitement son obligation de conseil par la remise des fiches techniques et prescriptions d'emploi des produits achetés. Toute utilisation non prévue expressément dans ces fiches devra faire l'objet d'une consultation préalable du vendeur qui, à défaut, se verra délié de toute obligation de conseil.

XII. RESERVE DE PROPRIETE

Contrairement au transfert de la possession et des risques, le transfert de propriété de toute fourniture approvisionnée ou d'ouvrage exécuté par nous, n'aura lieu qu'après complet paiement du prix en principal et accessoire.

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens.

XIII. GARANTIE DE PAIEMENT

Conformément à l'article 1799-1 du Code civil, nous nous réservons la possibilité de ne pas commencer ou d'arrêter les travaux après première mise en demeure infructueuse de délivrer la caution prévue par la loi ou de justifier de la mise en place d'un crédit spécifique.

XIV. MAJORIZATION POUR FRAIS DE RECOUVREMENT

En cas de mise en recouvrement d'une créance par voie judiciaire, ladite créance sera majorée de plein droit de 10% sans préjudice de tous dommages et intérêts compensatoires. Les sommes et pénalités éventuellement recouvrées ne sont pas exclusives d'autres dommages et intérêts réparant tout autre chef de préjudice.

XV. CAUTIONNEMENT ET RETENUE DE GARANTIE

Aucun cautionnement ne sera exigé de l'Entreprise. De même, il ne sera effectué aucune retenue de garantie sur les acomptes mensuels et le règlement définitif.

XVI. REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige relatif aux ventes, travaux ou prestations conclus sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve notre siège social qui appliquera le droit français.

XVII. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par ENERPUR ETANCHEITE et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

Le responsable du traitement des données est ENERPUR ETANCHEITE, 135 rue d'Ermont 95210 Saint-Gratien postmaster@enerpur.fr. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

SAS ENERPUR Etanchéité

135 rue d'Ermont

95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP

7, ROND POINT PASTEUR

91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10 E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT B - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
RESIDENCE LA BOELE DPGF ETANCHEITE				
BATIMENT B				
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS				
Protections périphériques	85,000	ML	6,20	527,00
Montage des matériaux	1,000	F	950,00	950,00
TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
Dépose des complexes existants	295,000	m²	14,65	4 321,75
Evacuation des gravats et matériaux déposés	30,000	m³	155,00	4 650,00
Préparation des surfaces des supports en béton	295,000	m²	1,50	442,50
PARE-VAPEUR ET ISOLATION				
Pare-vapeur sous étanchéité	295,000	m²	13,40	3 953,00
Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	295,000	m²	35,50	10 472,50
Isolation des relevés	17,000	m²	46,50	790,50
ETANCHEITE				
Mise en place du complexe d'Étanchéité	295,000	m²	22,60	6 667,00
Relevés d'étanchéité	122,000	ML	32,40	3 952,80
PROTECTION D'ETANCHEITE				
Protection lourde	295,000	m²	3,85	1 135,75
Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	122,000	ML	16,50	2 013,00
Rehausse d'acrotère en bois traité	85,000	ML	24,00	2 040,00
Couvertines	85,000	ML	38,40	3 264,00
OUVRAGES INDUITS				
Sorties de ventilation	14,000	U	115,00	1 610,00
Entrées d'eaux	4,000	U	115,00	460,00
Cheminement technique	18,000	ML	20,00	360,00
Création de crosse pour passage de câbles divers	4,000	U	520,00	2 080,00
Lanterneaux	2,000	U	1 995,00	3 990,00
Améliorer accès toiture.	2,000	U	315,00	630,00
GARDE-CORPS AUTO LESTE				
Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche membrane	85,000	ML	86,50	7 352,50
Autoprotégé	30,000	m²	42,00	1 260,00

Devis N°	Date	Client
DF9115	04/11/2025	1810

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT B - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
REMISE COMMERCIALE	1,000	Ft	-3 833,72	-3 833,72

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
51 736,08	5,50%	2 845,48€
7 352,50	10,00%	735,25€

MONTANT TOTAL HT	59 088,58€
MONTANT TVA	3 580,73€
MONTANT TOTAL TTC	62 669,31€

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1020 7001 5921 2112 7557 501

BIC : CCBPFRPPMTG

Domiciliation : BPRIVES CERGY PREFECTURE

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10 E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT C - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
RESIDENCE LA BOELE DPGF ETANCHEITE				
BATIMENT C				
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS				
Protections périphériques	85,000	ML	6,20	527,00
Montage des matériaux	1,000	F	950,00	950,00
TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
Dépose des complexes existants	295,000	m²	14,65	4 321,75
Evacuation des gravats et matériaux déposés	30,000	m³	155,00	4 650,00
Préparation des surfaces des supports en béton	295,000	m²	1,50	442,50
PARE-VAPEUR ET ISOLATION				
Pare-vapeur sous étanchéité	295,000	m²	13,40	3 953,00
Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	295,000	m²	35,50	10 472,50
Isolation des relevés	17,000	m²	46,50	790,50
ETANCHEITE				
Mise en place du complexe d'Étanchéité	295,000	m²	22,60	6 667,00
Relevés d'étanchéité	122,000	ML	32,40	3 952,80
PROTECTION D'ETANCHEITE				
Protection lourde	295,000	m²	3,85	1 135,75
Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	122,000	ML	16,50	2 013,00
Rehausse d'acrotère en bois traité	85,000	ML	24,00	2 040,00
Couvertines	85,000	ML	38,40	3 264,00
OUVRAGES INDUITS				
Sorties de ventilation	14,000	U	115,00	1 610,00
Entrées d'eaux	4,000	U	115,00	460,00
Cheminement technique	18,000	ML	20,00	360,00
Création de crosse pour passage de câbles divers	4,000	U	520,00	2 080,00
Lanterneaux	2,000	U	1 995,00	3 990,00
Améliorer accès toiture.	2,000	U	315,00	630,00
GARDE-CORPS AUTO LESTE				
Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche membrane	85,000	ML	86,50	7 352,50
Autoprotégé	30,000	m²	42,00	1 260,00

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT C - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
REMISE COMMERCIALE	1,000	Ft	-3 833,72	-3 833,72

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
51 736,08	5,50%	2 845,48€
7 352,50	10,00%	735,25€

MONTANT TOTAL HT	59 088,58€
MONTANT TVA	3 580,73€
MONTANT TOTAL TTC	62 669,31€

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1020 7001 5921 2112 7557 501

BIC : CCBPFRPPMTG

Domiciliation : BPRIVES CERGY PREFECTURE

SAS ENERPUR Etanchéité

135 rue d'Ermont

95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP

7, ROND POINT PASTEUR

91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10 E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT D - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
RESIDENCE LA BOELE DPGF ETANCHEITE				
BATIMENT D				
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS				
Protections périphériques	85,000	ML	6,20	527,00
Montage des matériaux	1,000	F	950,00	950,00
TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
Dépose des complexes existants	295,000	m²	14,65	4 321,75
Evacuation des gravats et matériaux déposés	30,000	m³	155,00	4 650,00
Préparation des surfaces des supports en béton	295,000	m²	1,50	442,50
PARE-VAPEUR ET ISOLATION				
Pare-vapeur sous étanchéité	295,000	m²	13,40	3 953,00
Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	295,000	m²	35,50	10 472,50
Isolation des relevés	17,000	m²	46,50	790,50
ETANCHEITE				
Mise en place du complexe d'Étanchéité	295,000	m²	22,60	6 667,00
Relevés d'étanchéité	122,000	ML	32,40	3 952,80
PROTECTION D'ETANCHEITE				
Protection lourde	295,000	m²	3,85	1 135,75
Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	122,000	ML	16,50	2 013,00
Rehausse d'acrotère en bois traité	85,000	ML	24,00	2 040,00
Couvertines	85,000	ML	38,40	3 264,00
OUVRAGES INDUITS				
Sorties de ventilation	14,000	U	115,00	1 610,00
Entrées d'eaux	4,000	U	115,00	460,00
Cheminement technique	18,000	ML	20,00	360,00
Création de crosse pour passage de câbles divers	4,000	U	520,00	2 080,00
Lanterneaux	2,000	U	1 995,00	3 990,00
Améliorer accès toiture.	2,000	U	315,00	630,00
GARDE-CORPS AUTO LESTE				
Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche membrane	85,000	ML	86,50	7 352,50
Autoprotégé	30,000	m²	42,00	1 260,00

Devis N°	Date	Client
DF9117	04/11/2025	1810

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT D - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
REMISE COMMERCIALE	1,000	Ft	-3 833,72	-3 833,72

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
51 736,08	5,50%	2 845,48€
7 352,50	10,00%	735,25€

MONTANT TOTAL HT	59 088,58€
MONTANT TVA	3 580,73€
MONTANT TOTAL TTC	62 669,31€

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1020 7001 5921 2112 7557 501

BIC : CCBPFRPPMTG

Domiciliation : BPRIVES CERGY PREFECTURE

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10 E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT E - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS				
Protections périphériques	118,000	ML	6,20	731,60
Montage des matériaux	1,000	F	950,00	950,00
TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
Dépose des complexes existants	444,000	m²	14,65	6 504,60
Evacuation des gravats et matériaux déposés	44,000	m³	155,00	6 820,00
Préparation des surfaces des supports en béton	444,000	m²	1,50	666,00
PARE-VAPEUR ET ISOLATION				
Pare-vapeur sous étanchéité	444,000	m²	13,40	5 949,60
Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	444,000	m²	35,50	15 762,00
Isolation des relevés	35,000	m²	46,50	1 627,50
ETANCHEITE				
Mise en place du complexe d'Etanchéité	444,000	m²	22,60	10 034,40
Relevés d'étanchéité	175,000	ML	32,40	5 670,00
PROTECTION D'ETANCHEITE				
Protection lourde	444,000	m²	3,85	1 709,40
Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	175,000	ML	16,50	2 887,50
Rehausse d'acrotère en bois traité	118,000	ML	24,00	2 832,00
Couvertines	118,000	ML	38,40	4 531,20
OUVRAGES INDUITS				
Sorties de ventilation	21,000	U	115,00	2 415,00
Entrées d'eaux	6,000	U	115,00	690,00
Cheminement technique	27,000	ML	20,00	540,00
Création de crosse pour passage de câbles divers	6,000	U	520,00	3 120,00
Lanterneaux	3,000	U	1 995,00	5 985,00
Améliorer accès toiture.	3,000	U	315,00	945,00
GARDE-CORPS AUTO LESTE				
Traitement en enduit classe D3 taloché mur soubre membrane	118,000	ML	86,50	10 207,00
Autoprotégé	43,000	m²	42,00	1 806,00

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT E - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
REMISE COMMERCIALE	1,000	Ft	-5 595,48	-5 595,48

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
76 581,32	5,50%	4 211,97€
10 207,00	10,00%	1 020,70€

MONTANT TOTAL HT	86 788,32€
MONTANT TVA	5 232,67€
MONTANT TOTAL TTC	92 020,99€

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1020 7001 5921 2112 7557 501

BIC : CCBPFRPPMTG

Domiciliation : BPRIVES CERGY PREFECTURE

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT F - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
RESIDENCE LA BOELE DPGF ETANCHEITE				
BATIMENT F				
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS				
Protections périphériques	129,000	ML	6,20	799,80
Montage des matériaux	1,000	F	950,00	950,00
TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
Dépose des complexes existants	570,000	m²	14,65	8 350,50
Evacuation des gravats et matériaux déposés	58,000	m³	189,00	10 962,00
Préparation des surfaces des supports en béton	570,000	m²	4,50	2 565,00
PARE-VAPEUR ET ISOLATION				
Pare-vapeur sous étanchéité	570,000	m²	13,40	7 638,00
Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	570,000	m²	35,50	20 235,00
Isolation des relevés	20,000	m²	46,50	930,00
ETANCHEITE				
Mise en place du complexe d'Étanchéité	570,000	m²	22,60	12 882,00
Relevés d'étanchéité	256,000	ML	32,40	8 294,40
PROTECTION D'ETANCHEITE				
Protection lourde	570,000	m²	3,85	2 194,50
DALLES SUR PLOTS				
Dalines	214,000	m²	118,00	25 252,00
Solinet	117,000	ML	11,50	1 345,50
Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	128,000	ML	16,50	2 112,00
Rehausse d'acrotère en bois traité	101,000	ML	24,00	2 424,00
Couvertines	101,000	ML	38,40	3 878,40
OUVRAGES INDUITS				
Sorties de ventilation	6,000	U	115,00	690,00
Entrées d'eaux	3,000	U	115,00	345,00
Cheminement technique	10,000	ML	20,00	200,00
Création de crosse pour passage de câbles divers	2,000	U	520,00	1 040,00
Lanterneaux	1,000	U	1 995,00	1 995,00
Améliorer accès toiture.	1,000	U	520,00	520,00
GARDE-CORPS AUTO LESTE				
Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche membrane	101,000	ML	86,50	8 736,50
Autoprotégé	25,000	m²	42,00	1 050,00
TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT F - DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES				
Dépose des ouvrages amianté (6 conduits de fumée)	4,000	U	558,00	2 232,00
Transport et élimination des déchets en IS DND	1,000	Ft	1 205,00	1 205,00

SAS ENERPUR Etanchéité
135 rue d'Ermont
95210 Saint-Gratien

Tél : 01 71 68 75 19

Fax : 09.72.35.82.07

Capital : 617 600,00 Euros

R.C.S. : Pontoise

SIRET : 53008461500034

N/Id C... : FR64530084615

SYNDIC ABP
7, ROND POINT PASTEUR
91330 Yerres

CONTACT: Simon NADAL

TEL: 06 43 85 51 10

E-MAIL: simon@enerpur.fr

AFFAIRE: BATIMENT F - LA BOELE 96 ROUTE DE LONGPONT, 91 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Désignation	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
REMISE COMMERCIALE	1,000	Ft	-7 849,13	-7 849,13

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
108 803,97	5,50%	5 984,22€
12 173,50	10,00%	1 217,35€

MONTANT TOTAL HT	120 977,47€
MONTANT TVA	7 201,57€
MONTANT TOTAL TTC	128 179,04€

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1020 7001 5921 2112 7557 501

BIC : CCBPFRPPMTG

Domiciliation : BPRIVES CERGY PREFECTURE

1552 - 2121 - 2142
2171 - 2183 - 3132
3152 - 3211 - 3212
3241 - 3413 - 3423
3424 - 3811 - 3813
4411 - 6111 - 7131
7132



EFFICACITE ENERGETIQUE
Votre label de Fiabilité



Grand Prix
Peinture Finition 2019
Prix Rénovation
Énergétique ITE



Le Geste d'Argent 2020 Façade



Recherche Qualité Environnementale



Lauréat de la Nef d'Or de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris



Lauréat du Prix Albert Thomas



Siège social :
15-17 rue du Moulin à Cailloux
Z.I. SENIA - BP 337
94537 ORLY CEDEX
Tél. 01 48 52 37 65
Fax : 01 48 52 68 75
Site : www.socateb.com

SAS SOCATEB & CIE
au capital de 1 000 000 €
SIRET 390 008 902 00038
APE 4334Z
N° de TVA intracommunautaire
FR11 390 008 902

ORLY LE jeudi 5 juin 2025

DEVIS N° TT 25 06 09

N°/Réf : JPV/RS

au service de SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
route de Longpont
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
Lot Etanchéité

SOCATEB ET CIE
S.A.S au Capital de 1 000 000 Euros
15-17 rue du Moulin à Cailloux
94537 ORLY CEDEX
Tél. 01 48 52 37 65
Fax : 01 48 52 68 75
SIRET 390 008 902 00038 APE 4334Z

Maitre d'Ouvrage :

ABP
7 ROND POINT PASTEUR
91330 YERRES

Maitre d'Oeuvre :

REALISA
38 RUE DES ETATS GENERAUX
78000 VERSAILLES

Prix donnés : juin - 25

Délai de validité : 180 jours, actualisable au-delà suivant indice BT en vigueur
Pièce contractuelle, conformément à la Norme des Marchés Privés NFP 03-001 édition Octobre 2017



Devis : **TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025** Page 2 sur 11

Description :

Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
Lot Etanchéité

N°	Désignation	Tva	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	BATA	TVA10	U			72 051,24€
.	Nouveau chapitre		U			68 047,24€
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	TVA10	U			3 080,72€
1.1	Protections périphériques	TVA10	ml	85,00	7,70€	654,50€
1.2	Montage des matériaux	TVA10	Forfait	1,00	2 426,22€	2 426,22€
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		U			14 769,45€
2.1	Dépose des complexes existants	TVA5.5	m2	295,00	27,23€	8 032,85€
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	TVA10	m3	30,00	17,07€	512,10€
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	TVA5.5	m2	295,00	21,10€	6 224,50€
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION	TVA5.5	U			12 246,52€
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	TVA5.5	m2	295,00	12,37€	3 649,15€
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	TVA5.5	m2	295,00	27,76€	8 189,20€
3.3	Isolation des relevés	TVA5.5	m2	17,00	24,01€	408,17€
4	ETANCHEITE	TVA5.5	U			7 889,16€
4.1	Mise en place du complexe d'Etanchéité	TVA5.5	m2	295,00	18,48€	5 451,60€
4.2	Relevés d'étanchéité	TVA5.5	ml	122,00	19,98€	2 437,56€
5	PROTECTION D'ETANCHEITE	TVA10	U			15 508,69€
5.1	Protection lourde	TVA10	m2	295,00	6,43€	1 896,85€
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	TVA10	m2	0,00	65,25€	0,00€
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	TVA10	ml	0,00	31,57€	0,00€
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA10	ml	122,00	46,22€	5 638,84€
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	TVA10	ml	85,00	41,16€	3 498,60€
5.6	Couvertines	TVA10	ml	85,00	52,64€	4 474,40€
6	OUVRAGES INDUITS	TVA10	U			14 106,90€
6.1	Sorties de ventilation	TVA10	u	14,00	107,06€	1 498,84€
6.2	Entrées d'eaux	TVA10	u	4,00	96,57€	386,28€
6.3	Cheminement technique	TVA10	ml	18,00	40,82€	734,76€
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	TVA10	u	4,00	111,74€	446,96€
6.5	Lanterneaux	TVA10	u	1,00	1 987,76€	1 987,76€
6.6	Améliorer accès toiture.	TVA10	u	1,00	232,70€	232,70€
6.7	Habillement capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	TVA10	ml			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	TVA10	ml	85,00	103,76€	8 819,60€
7	PEINTURE	TVA10	U			445,80€
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	TVA10	m2	30,00	14,86€	445,80€
8	TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT A - DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES	TVA10	U			4 004,00€
8.1	Dépose des ouvrages amianté (6 conduits de fumée)	TVA10	U	6,00	494,00€	2 964,00€
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND	TVA10	forfait	1,00	1 040,00€	1 040,00€
1	BAT B		U			66 572,24€
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	TVA10	U			3 080,72€
1.1	Protections périphériques	TVA10	ml	85,00	7,70€	654,50€
1.2	Montage des matériaux	TVA10	Forfait	1,00	2 426,22€	2 426,22€
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		U			13 294,45€

Devis : **TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025** Page 3 sur 11

Description :

Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
Lot Etanchéité

N°	Désignation	Tva	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
2.1	Dépose des complexes existants	TVA5.5	m2	295,00	22,23€	6 557,85€
2.2	Evacuation des graviers et matériaux déposés	TVA10	m3	30,00	17,07€	512,10€
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	TVA5.5	m2	295,00	21,10€	6 224,50€
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION	TVA5.5	U			12 246,52€
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	TVA5.5	m2	295,00	12,37€	3 649,15€
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	TVA5.5	m2	295,00	27,76€	8 189,20€
3.3	Isolation des relevés	TVA5.5	m2	17,00	24,01€	408,17€
4	ETANCHEITE	TVA5.5	U			7 889,16€
4.1	Mise en place du complexe d'Etanchéité	TVA5.5	m2	295,00	18,48€	5 451,60€
4.2	Relevés d'étanchéité	TVA5.5	ml	122,00	19,98€	2 437,56€
5	PROTECTION D'ETANCHEITE	TVA10	U			15 508,69€
5.1	Protection lourde	TVA10	m2	295,00	6,43€	1 896,85€
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	TVA10	m2	0,00	65,25€	0,00€
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	TVA10	ml	0,00	31,57€	0,00€
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA10	ml	122,00	46,22€	5 638,84€
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	TVA10	ml	85,00	41,16€	3 498,60€
5.6	Couvertine mur acrotère	TVA10	ml	85,00	52,64€	4 474,40€
6	OUVRAGES INDUITS	TVA10	U			14 106,90€
6.1	Sorties de ventilation	TVA10	u	14,00	107,06€	1 498,84€
6.2	Entrées d'eaux	TVA10	u	4,00	96,57€	386,28€
6.3	Cheminement technique	TVA10	ml	18,00	40,82€	734,76€
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	TVA10	u	4,00	111,74€	446,96€
6.5	Lanterneaux	TVA10	u	1,00	1 987,76€	1 987,76€
6.6	Améliorer accès toiture.	TVA10	u	1,00	232,70€	232,70€
6.7	Habillement capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	TVA10	ml			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	TVA10	ml	85,00	103,76€	8 819,60€
7	PEINTURE	TVA10	U			445,80€
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	TVA10	m2	30,00	14,86€	445,80€
:	BAT C		U			66 572,24€
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	TVA10	U			3 080,72€
1.1	Protections périphériques	TVA10	ml	85,00	7,70€	654,50€
1.2	Montage des matériaux	TVA10	Forfait	1,00	2 426,22€	2 426,22€
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		U			13 294,45€
2.1	Dépose des complexes existants	TVA5.5	m2	295,00	22,23€	6 557,85€
2.2	Evacuation des graviers et matériaux déposés	TVA10	m3	30,00	17,07€	512,10€
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	TVA5.5	m2	295,00	21,10€	6 224,50€
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION	TVA5.5	U			12 246,52€
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	TVA5.5	m2	295,00	12,37€	3 649,15€
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	TVA5.5	m2	295,00	27,76€	8 189,20€
3.3	Isolation des relevés	TVA5.5	m2	17,00	24,01€	408,17€
4	ETANCHEITE	TVA5.5	U			7 889,16€
4.1	Mise en place du complexe d'Etanchéité	TVA5.5	m2	295,00	18,48€	5 451,60€

Devis :

TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025

Page 4 sur 11

Description :

 Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
 Lot Etanchéité

N°	Désignation	Tva	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
4.2	Relevés d'étanchéité	TVA5.5	ml	122,00	19,98€	2 437,56€
5	PROTECTION D'ETANCHEITE	TVA10	U			15 508,69€
5.1	Protection lourde	TVA10	m2	295,00	6,43€	1 896,85€
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	TVA10	m2	0,00	65,25€	0,00€
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	TVA10	ml	0,00	31,57€	0,00€
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA10	ml	122,00	46,22€	5 638,84€
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	TVA10	ml	85,00	41,16€	3 498,60€
5.6	Couvertine mur acrotère	TVA10	ml	85,00	52,64€	4 474,40€
6	OUVRAGES INDUITS	TVA10	U			14 106,90€
6.1	Sorties de ventilation	TVA10	u	14,00	107,06€	1 498,84€
6.2	Entrées d'eaux	TVA10	u	4,00	96,57€	386,28€
6.3	Cheminement technique	TVA10	ml	18,00	40,82€	734,76€
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	TVA10	u	4,00	111,74€	446,96€
6.5	Lanterneaux	TVA10	u	1,00	1 987,76€	1 987,76€
6.6	Améliorer accès toiture.	TVA10	u	1,00	232,70€	232,70€
6.7	Habillement capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	TVA10	ml			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	TVA10	ml	85,00	103,76€	8 819,60€
7	PEINTURE	TVA10	U			445,80€
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	TVA10	m2	30,00	14,86€	445,80€
-	BAT D	TVA10	U			66 572,24€
.	Toiture-terrasse gravillonnée		U			66 572,24€
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	TVA10	U			3 080,72€
1.1	Protections périphériques	TVA10	ml	85,00	7,70€	654,50€
1.2	Montage des matériaux	TVA10	Forfait	1,00	2 426,22€	2 426,22€
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	TVA10	U			13 294,45€
2.1	Dépose des complexes existants	TVA5.5	m2	295,00	22,23€	6 557,85€
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	TVA10	m3	30,00	17,07€	512,10€
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	TVA5.5	m2	295,00	21,10€	6 224,50€
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION	TVA5.5	U			12 246,52€
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	TVA5.5	m2	295,00	12,37€	3 649,15€
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	TVA5.5	m2	295,00	27,76€	8 189,20€
3.3	Isolation des relevés	TVA5.5	m2	17,00	24,01€	408,17€
4	ETANCHEITE	TVA5.5	U			7 889,16€
4.1	Mise en place du complexe d'Etanchéité	TVA5.5	m2	295,00	18,48€	5 451,60€
4.2	Relevés d'étanchéité	TVA5.5	ml	122,00	19,98€	2 437,56€
5	PROTECTION D'ETANCHEITE	TVA10	U			15 508,69€
5.1	Protection lourde	TVA10	m2	295,00	6,43€	1 896,85€
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	TVA10	m2	0,00	65,25€	0,00€
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	TVA10	ml	0,00	31,57€	0,00€
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA10	ml	122,00	46,22€	5 638,84€
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	TVA10	ml	85,00	41,16€	3 498,60€
5.6	Couvertine mur acrotère	TVA10	ml	85,00	52,64€	4 474,40€

Devis :

TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025

Page 5 sur 11

Description :

 Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
 Lot Etanchéité

N°	Désignation	Tva	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
6	OUVRAGES INDUITS	TVA10	U			14 106,90€
6.1	Sorties de ventilation	TVA10	u	14,00	107,06€	1 498,84€
6.2	Entrées d'eaux	TVA10	u	4,00	96,57€	386,28€
6.3	Cheminement technique	TVA10	ml	18,00	40,82€	734,76€
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	TVA10	u	4,00	111,74€	446,96€
6.5	Lanterneaux	TVA10	u	1,00	1 987,76€	1 987,76€
6.6	Améliorer accès toiture.	TVA10	u	1,00	232,70€	232,70€
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	TVA10	ml			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	TVA10	ml	85,00	103,76€	8 819,60€
7	PEINTURE	TVA10	U			445,80€
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	TVA10	m2	30,00	14,86€	445,80€
8	TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT D- DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES	TVA10	U			0,00€
-	BAT E		U			94 608,71€
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	TVA10	U			3 334,82€
1.1	Protections périphériques	TVA10	ml	118,00	7,70€	908,60€
1.2	Montage des matériaux	TVA10	Forfait	1,00	2 426,22€	2 426,22€
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		U			19 989,60€
2.1	Dépose des complexes existants	TVA5.5	m2	444,00	22,23€	9 870,12€
2.2	Evacuation des graviers et matériaux déposés	TVA10	m3	44,00	17,07€	751,08€
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	TVA5.5	m2	444,00	21,10€	9 368,40€
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION	TVA5.5	U			18 658,07€
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	TVA5.5	m2	444,00	12,37€	5 492,28€
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	TVA5.5	m2	444,00	27,76€	12 325,44€
3.3	Isolation des relevés	TVA5.5	m2	35,00	24,01€	840,35€
4	ETANCHEITE	TVA5.5	U			11 701,62€
4.1	Mise en place du complexe d'Etanchéité	TVA5.5	m2	444,00	18,48€	8 205,12€
4.2	Relevés d'étanchéité	TVA5.5	ml	175,00	19,98€	3 496,50€
5	PROTECTION D'ETANCHEITE	TVA10	U			21 221,22€
5.1	Protection lourde	TVA10	m2	444,00	6,43€	2 854,92€
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	TVA10	m2	0,00	65,25€	0,00€
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	TVA10	ml	0,00	31,57€	0,00€
5.2	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA10	ml	175,00	46,22€	8 088,50€
5.3	Rehausse d'acrotère en bois traité	TVA10	ml	118,00	41,16€	4 856,88€
5.4	Couvertine mur acrotère	TVA10	ml	118,00	45,94€	5 420,92€
6	OUVRAGES INDUITS	TVA10	U			19 064,40€
6.1	Sorties de ventilation	TVA10	u	21,00	107,06€	2 248,26€
6.2	Entrées d'eaux	TVA10	u	6,00	96,57€	579,42€
6.3	Cheminement technique	TVA10	ml	27,00	40,82€	1 102,14€
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	TVA10	u	6,00	111,74€	670,44€
6.5	Lanterneaux	TVA10	u	1,00	1 987,76€	1 987,76€
6.6	Améliorer accès toiture.	TVA10	u	1,00	232,70€	232,70€
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	TVA10	ml			

Devis : **TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025** Page 6 sur 11

Description : **Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE**
Lot Etanchéité

N°	Désignation	Tva	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	TVA10	ml	118,00	103,76€	12 243,68€
7	PEINTURE	TVA10	U			638,98€
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	TVA10	m2	43,00	14,86€	638,98€
=	BAT F	TVA10	U			121 797,48€
.	Toiture-terrasse		U			118 781,48€
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS - TOITURE TERRASSE GRAVILLONEE ET DALLES SUR PLOT	TVA10	U			3 419,52€
1.1	Protections périphériques	TVA10	ml	129,00	7,70€	993,30€
1.2	Montage des matériaux	TVA10	Forfait	1,00	2 426,22€	2 426,22€
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		U			25 688,16€
2.1	Dépose des complexes existants	TVA5.5	m2	570,00	22,23€	12 671,10€
2.2	Evacuation des graviers et matériaux déposés	TVA10	m3	58,00	17,07€	990,06€
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	TVA5.5	m2	570,00	21,10€	12 027,00€
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION	TVA5.5	U			23 354,30€
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	TVA5.5	m2	570,00	12,37€	7 050,90€
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	TVA5.5	m2	570,00	27,76€	15 823,20€
3.3	Isolation des relevés	TVA5.5	m2	20,00	24,01€	480,20€
4	ETANCHEITE	TVA5.5	U			15 648,48€
4.1	Mise en place du complexe d'Etanchéité	TVA5.5	m2	570,00	18,48€	10 533,60€
4.2	Relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA5.5	ml	256,00	19,98€	5 114,88€
5	PROTECTION D'ETANCHEITE	TVA10	U			36 035,55€
5.1	Protection lourde	TVA10	m2	570,00	6,43€	3 665,10€
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	TVA10	m2	214,00	65,25€	13 963,50€
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	TVA10	ml	117,00	31,57€	3 693,69€
5.2	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	TVA10	ml	128,00	46,22€	5 916,16€
5.3	Rehausse d'acrotère en bois traité	TVA10	ml	101,00	41,16€	4 157,16€
5.4	Couvertine mur acrotère	TVA10	ml	101,00	45,94€	4 639,94€
6	OUVRAGES INDUITS	TVA10	U			14 263,97€
6.1	Sorties de ventilation	TVA10	u	6,00	107,06€	642,36€
6.2	Entrées d'eaux	TVA10	u	3,00	96,57€	289,71€
6.3	Cheminement technique	TVA10	ml	10,00	40,82€	408,20€
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	TVA10	u	2,00	111,74€	223,48€
6.5	Lanterneaux	TVA10	u	1,00	1 987,76€	1 987,76€
6.6	Améliorer accès toiture.	TVA10	u	1,00	232,70€	232,70€
6.7	Habillement capotage/casquette en ALU Charge lot ravalement	TVA10	ml			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	TVA10	ml	101,00	103,76€	10 479,76€
7	PEINTURE	TVA10	U			371,50€
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	TVA10	m2	25,00	14,86€	371,50€
8	TRAVAUX DEPOSE DES CONDUITS AMIANTES	TVA10	U			3 016,00€
8.1	Dépose des ouvrages amianté (conduit ventilation , fumée)	TVA10	u	4,00	494,00€	1 976,00€
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND	TVA10	ens	1,00	1 040,00€	1 040,00€
=	TOTAL		U			0,00€

Devis : **TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025** Page 7 sur 11
 Description : Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
 Lot Etanchéité

RECAPITULATION GENERALE

BAT A	<u>U</u>	72 051,24€
Nouveau chapitre	<u>U</u>	68 047,24€
TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT A - DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES	<u>U</u>	4 004,00€
BAT B	<u>U</u>	66 572,24€
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	<u>U</u>	3 080,72€
TRAVAUX PRÉPARATOIRES	<u>U</u>	13 294,45€
PARE-VAPEUR ET ISOLATION	<u>U</u>	12 246,52€
ETANCHEITE	<u>U</u>	7 889,16€
PROTECTION D'ETANCHEITE	<u>U</u>	15 508,69€
OUVRAGES INDUITS	<u>U</u>	14 106,90€
PEINTURE	<u>U</u>	445,80€
BAT C	<u>U</u>	66 572,24€
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	<u>U</u>	3 080,72€
TRAVAUX PRÉPARATOIRES	<u>U</u>	13 294,45€
PARE-VAPEUR ET ISOLATION	<u>U</u>	12 246,52€
ETANCHEITE	<u>U</u>	7 889,16€
PROTECTION D'ETANCHEITE	<u>U</u>	15 508,69€
OUVRAGES INDUITS	<u>U</u>	14 106,90€
PEINTURE	<u>U</u>	445,80€
BAT D	<u>U</u>	66 572,24€
Toiture-terrasse gravillonée	<u>U</u>	66 572,24€
TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT D- DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES	<u>U</u>	0,00€
BAT E	<u>U</u>	94 608,71€
ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS	<u>U</u>	3 334,82€
TRAVAUX PRÉPARATOIRES	<u>U</u>	19 989,60€
PARE-VAPEUR ET ISOLATION	<u>U</u>	18 658,07€
ETANCHEITE	<u>U</u>	11 701,62€
PROTECTION D'ETANCHEITE	<u>U</u>	21 221,22€
OUVRAGES INDUITS	<u>U</u>	19 064,40€
PEINTURE	<u>U</u>	638,98€
BAT F	<u>U</u>	121 797,48€
Toiture-terrasse	<u>U</u>	118 781,48€
TRAVAUX DEPOSE DES CONDUITS AMIANTES	<u>U</u>	3 016,00€
TOTAL	<u>U</u>	0,00€

TVA acquittée sur encaissement

Total HT	488 174,15€
TVA 10.00% (BASE HT 241 727.94 €)	24 172,79€
TVA 5.50% (BASE HT 246 446.21 €)	13 554,54€
Total TVA	37 727,33€
Total TTC	525 901,48€

Devis :

TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025

Page 8 sur 11

Description :

Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
Lot Etanchéité

Conditions générales:

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date d'établissement du devis. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée au client sur les prix de règlement.

Notre chiffrage a été établi suivant la base du DAAT du **04/11/2024** établi par **EH - Expertises Habitat**, notre offre est donc valable sous réserve d'analyses complémentaires qui s'avéreraient nécessaires en fonction des travaux retenus.

Si les conduits sont encore en activité ou bien qu'ils donnent sur les logements il sera demandé à la maîtrise d'ouvrage de fournir un PV de consignation des conduits. "Arrêté du 8 avril 2013 : ART 2"

Ce devis est réalisé sans que nous ayons accès au DAAT et il ne prend en compte la présence d'amiante que dans les conduits amiante-ciment. Il ne prend pas en compte les éventuelles problématiques qui seraient liées à la découverte d'amiante dans les recherches complémentaires qui seront nécessaires si l'existant est incomplet.

Prix valeur : AVRIL 2022.

Durée des travaux Marché de base (hors option) :

2 à 3 semaines (HORS INTEMPÉRIES).

Délais d'intervention :

réunion préparatoire 2 à 4 semaines après réception de commande et règlement de l'acompte (sous réserves des autorisations administratives).

Chantier à réaliser en une phase continue.

DOMAINE D'APPLICATION :

Les présentes conditions ont pour objet de préciser les clauses générales d'exécution et de règlement applicables aux travaux de l'entreprise.

La norme NF P 03-001 « Cahier des clauses administratives générales applicable aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés » est applicable sauf dérogations dans les présentes conditions générales.

Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales qui pourraient leur être opposées.

Les présentes conditions générales ne peuvent être modifiées ou annulées en tout ou partie, sauf convention expresse.

L'entreprise peut sous-traiter tout ou une partie de son marché, sous réserves d'accord du client.

Si le sous-traitant est cité dans l'offre, la signature du Marché vaut acceptation du sous-traitant.

INSTALLATION DE CHANTIER :

La législation du travail impose aux entreprises des équipements pour l'hygiène des travailleurs sur le chantier (WC chimique, baraque vestiaire/réfectoire..., local pour le stockage des matériaux). Le maître d'ouvrage met à disposition de l'entreprise dans la mesure du possible tout ou partie des locaux correspondants ainsi qu'une zone de cantonnement.

Les branchements (EDF, FLUIDES) sont assurés par SOCATEB, et devront être situés à proximité des travaux. Les consommations restent à la charge du client.

Au cas où nous serions obligés de nous installer sur le Domaine Public (absence de locaux mis à notre disposition, manque de place dans l'enceinte de la Copropriété), les frais d'occupations de voirie éventuellement perçus par la Commune seront à la charge de la Copropriété. Les frais de voirie éventuellement perçus par la Commune pour emprise des échafaudages restent à la charge de la Copropriété et ne sont pas inclus dans notre devis.

Si un état des lieux était demandé par voie d'huissier, ce constat serait à la charge du client ; à défaut, l'entreprise réalisera un reportage photographique contradictoire.

TRAVAUX A LA CHARGE DES OCCUPANTS ET COPROPRIÉTAIRES

La Copropriété devra la taille, l'élagage ou l'enlèvement des arbres, des arbustes ou des végétaux situés à proximité des façades et gênant l'exécution des travaux ou la pose des échafaudages (l'usage étant de 1,50 de large au pied des immeubles et sur 1,00 de hauteur environ).

Néanmoins, l'entreprise fera en sorte de réduire au minimum cette contrainte de manière à respecter autant que possible l'environnement existant.

Les végétaux à tailler sont déterminés par consensus sur le terrain en présence de l'entreprise, du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre.

Les occupants des appartements ou propriétaires-devront avant les travaux :

- La dépose de leur store à banne, à défaut, l'entreprise procédera à la protection par enveloppement à l'aide de polyane scotchée et aucune réclamation ne sera prise en compte en cas de non-dépose.
- La neutralisation des points électriques extérieurs.
- La dépose des bacs à fleurs, treillages, etc.
- La dépose des paraboles.
- La dépose des ouvrages techniques (antennes, groupe froid, climatiseurs)
- L'évacuation des objets encombrants stockés sur les balcons, les terrasses ou appuis de fenêtres.
- En cas de commerces à rez-de-chaussée, ils devront couper l'alimentation électrique de leurs enseignes et faire déposer celles situées perpendiculairement aux façades gênant l'installation de l'échafaudage.

Devis :

TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025

Page 9 sur 11

Description :

Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
Lot Etanchéité

RÉSERVES TRAVAUX :

Sauf spécification contraire dans le descriptif des travaux, la révision des menuiseries, des serrureries, de la plomberie, de la zinguerie/ couverture ou la reprise de structure (pan de bois) ne sont pas prévus au titre du présent devis. De manière générale, tout ce qui n'est pas décrit au présent devis.

Toute modification des prestations inscrites dans ce devis donnera lieu à l'étude de plus et moins-value.

Pour les menuiseries en bois et en métal, il n'est pas prévu de décapage sauf stipulation contraire. Par conséquent, les surfaces obtenues

après peinture ne seront bien évidemment pas parfaites (présence de rugosités et différences d'épaisseur) : finition B (D.T.U. 59-1).

Les remplacements éventuels de menuiseries (volets, fenêtres...) sont à la charge de chaque copropriétaire concerné. Il est souhaitable que ces remplacements aient lieu avant les travaux de finition. Même remarque pour les éventuelles remises en jeu pour les persiennes, volets roulants en bois, pvc, aluminium ou autres...

Les ouvrages en aluminium présentent de nombreuses rayures ou fissures dans les vitrages, qui sont estompées du fait d'un encrassement important. Après nettoyage, ces rayures ou fissures seront ravivées sans que l'entreprise ne puisse en être tenue pour responsable. De même pour l'aluminium qui n'a pas été correctement entretenu, les tâches sombres ne pourront être éliminées, des tâches dites « propres » pourraient également apparaître (plus claires). En conséquence, si le nettoyage des ouvrages en aluminium leur redonne un certain éclat, il ne sera pas possible d'obtenir un aspect neuf. D'autre part, pour éviter qu'ils ne se ternissent rapidement après le ravalement, un entretien régulier devra être opéré par chaque copropriétaire.

Les opérations de dépose de chape, de dallage, de forme de pente ou tout ouvrage maçonner, peuvent provoquer des fissurations intérieures, notre responsabilité ne pourra être engagée pour d'éventuels dégâts découlant du déroulement normal de nos travaux.

La mise en œuvre d'une étanchéité sur balcons ou loggias avec ou sans pose de carrelage peut concourir à réduire la hauteur des garde-corps existants à moins de 1 mètre. N'ayant pu contrôler cette donnée au moment de l'établissement de notre offre par impossibilité d'accéder à l'ensemble des ouvrages (par l'intérieur ou par l'extérieur des logements), nous en vérifierons la hauteur en cours de travaux et nous vous signalerons les ouvrages non conformes nécessitant une rehausse. Dans cette hypothèse et au titre de notre devoir de conseil, un chiffrage de travaux supplémentaires sera établi.

La non-acceptation de celui-ci vaudra engagement de la part du client de mettre en conformité cet ouvrage par une entreprise de son choix dégageant ainsi notre responsabilité en cas de non-exécution.

CLAUSE EN CAS DE RÉSILIATION :

En cas de résiliation unilatéral de marché par notre client, son représentant ou l'architecte, un montant forfaitaire équivalent à 25 % du montant du marché restera acquis à SOCATEB.

Cette indemnité compensera les frais et démarches administratives, réservations et commandes de matériel, et immobilisation du personnel et matériel n'ayant pu être placés sur un autre chantier. Cela en vertu de l'article 1794 du code civil.

Le contrat sera résolu de plein droit, aux torts du Maître de l'ouvrage, après mise en demeure restée infructueuse pendant 15 jours :

- En cas d'ajournement ou d'interruption, fractionné ou continu, de plus de 3 mois,
- A défaut de règlement de l'acompte dans les conditions et délais fixés dans le devis,
- En cas de non-paiement des situations à échéance, ce dans les conditions des articles 1219 et suivants du Code Civil,

Un constat contradictoire sera établi à la date de résiliation et le règlement du solde sera établi sur la base de ce constat.

PRIX :

Le bordereau de prix figurant dans cette proposition doit être considéré dans son ensemble. Si vous souhaitez n'effectuer qu'une partie des travaux décrits et chiffrés dans la présente offre, les prix de notre bordereau seront susceptibles d'être revus et modifiés.

Nos prix sont établis « valeur de ce jour ». Au-delà d'un an, ils seront actualisés à la date du début des travaux suivant les formules index officiel du bâtiment selon la formule $P = Po \times \underline{BT}$

Si l'indice de prix n'est pas accessible, celui-ci est remplacé par l'indice le plus proche.

Lorsque le Marché est réalisé par tranches, le prix de chaque tranche est actualisable à la date d'intervention du début des travaux de la tranche considérée.

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces travaux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Durée de validité de l'offre est de 90 jours à compter de sa date d'établissement. Pendant cette période le marché est conclu par son acceptation par le maître d'ouvrage ou son mandataire. Au-delà de cette période, l'entreprise n'est plus tenue par les conditions économiques du devis.

PAIEMENTS OU PLAN DE FINANCEMENT :

Le maître de l'ouvrage indique, avant conclusion du marché, à l'entrepreneur par lettre recommandée avec accusé de réception s'il entend demander un prêt pour payer en totalité ou en partie les travaux, faute de quoi, il est réputé ne pas emprunter et perdre le bénéfice des dispositions de la loi n° 79-596 sur le crédit immobilier et de la loi n° 76-22 sur le crédit à la consommation.

Les demandes de paiements et factures seront réglées à l'entreprise conformément à la norme NF P 03-001.

En cas de non-paiement à échéance, l'entrepreneur pourra suspendre les travaux, après mise en demeure préalable au maître de l'ouvrage restée infructueuse.

DÉLAI :

Le délai d'exécution prévu à l'offre commencera à courir à compter de la réception par l'entreprise de l'acompte à la commande. Il est prévu hors intempéries, pour la masse de travaux convenu à la signature du contrat et évolue avec les travaux supplémentaires.

Nous nous dégageons de tout engagement de délai lorsque :

Les conditions de paiement prévues n'ont pas été respectées.

L'avancement des travaux d'autres corps d'état intervenant ne permettrait pas l'exécution des nôtres dans les conditions optimales et prévues.

Devis :

TT 25 06 09.00 (A) du 05/06/2025

Page 10 sur 11

Description :

**Travaux de rénovation énergétique de la résidence LA BOELE
Lot Etanchéité**

Il nous est commandé des travaux supplémentaires en cours d'exécution.

Les conditions climatiques sont défavorables (intempéries constatées sur relevé météo de la situation la plus proche du chantier).

Le délai d'exécution sera prolongé de plein droit dans les cas prévus par la norme NF P 03-001.

RÉCEPTION DES TRAVAUX :

La réception et la levée de réserves éventuelles interviennent dans les conditions fixées par la norme NF P 03-001 (article 17), sous réserve des dispositions ci-après.

La réception des travaux a lieu dès leur achèvement. Elle est prononcée à la demande de l'entrepreneur, par le maître de l'ouvrage, avec ou sans réserve.

À défaut elle résulterait automatiquement de la prise de possession des lieux par le maître de l'ouvrage.

La réception libère l'entrepreneur de toutes les obligations contractuelles autres que les garanties légales.

Les motifs de refus de réception doivent être précisés par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours suivant la demande de l'entreprise. Si la visite a eu lieu, les motifs doivent être indiqués sur le procès-verbal de refus.

Si la réception doit intervenir judiciairement, les frais correspondants seront à la charge du maître de l'ouvrage.

GARANTIES DE L'ENTREPRISE :

L'entrepreneur demeure propriétaire de l'ouvrage qu'il a exécuté jusqu'à l'entier paiement de la créance née du marché. Cette disposition ne fait obstacle à la prise de possession de l'ouvrage et ne modifie pas les obligations de l'entrepreneur telles que fixées aux articles 1788, 1792 et suivants et 2270 du Code civil.

Lorsque le montant des travaux, déduction faite de l'acompte versé à la commande, est supérieur à 12 000 euros, le maître de l'ouvrage doit en garantir le paiement de la façon suivante :

1) Lorsqu'il recourt à un crédit destiné exclusivement et en totalité au paiement des travaux objet du marché, le maître de l'ouvrage fera le nécessaire pour que les versements, effectués par l'établissement prêteur, parviennent à l'entrepreneur aux échéances convenues dans le marché (2ème alinéa de l'article 1799-1 du Code civil). Le maître de l'ouvrage adresse à l'entrepreneur copie du contrat attestant de la délivrance du prêt.

2) Lorsqu'il ne recourt pas à un crédit spécifique travaux, le maître de l'ouvrage fournit, au plus tard à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant la conclusion du marché, le cautionnement visé au 3ème alinéa de l'article 1799-1 du Code civil.

Tant que le cautionnement ou l'attestation du crédit n'est pas fourni, l'entrepreneur ne commencera pas les travaux. Le délai d'exécution est prolongé en conséquence, si la date prévue pour le début des travaux est antérieure à celle de la fourniture du cautionnement ou de l'attestation du prêt.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Les études, devis et documents de toute nature remis ou envoyés par l'entreprise restent toujours son entière propriété ; ils doivent être rendus sur sa demande.

L'entreprise conserve intégralement la propriété intellectuelle de ses études, qui ne peuvent être communiquées, ni reproduites, ni exécutées, sans son autorisation écrite.

CONTESTATIONS :

Lorsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du marché, l'autre partie la met en demeure d'y satisfaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de difficultés pour l'exécution du présent marché, les parties conviennent de saisir, pour avis, l' Office du Bâtiment des Travaux Publics de Paris.

Sauf dispositions contraires du marché, les litiges seront portés devant le tribunal du lieu du domicile du débiteur.

DIAGNOSTICS AMIANTE (DAAT) ET PLOMB (DPAT)

Conformément aux dispositions des Articles R 4412-97, L 4412-1 du code du travail et l'Article 1334-29-5 du code de la santé publique, les diagnostics doivent obligatoirement nous être fournis par la Maîtrise d'Ouvrage. Si tel n'est pas le cas, le prix de notre offre est calculé sans aucune sujexion liée à la présence d'amiante ou de plomb sur le site.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES QUALIBAT :

1552 - Traitement de l'amiante

2121 - Ravalement en maçonnerie

2142 - Réparation en maçonnerie (technicité confirmée) et en béton armé courant

2171 - Taille et pose de pierre

2183 - Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine ancien

3142 - Ardoise de schiste ou fibre ciment (Technicité confirmée) Mention RGE

3152 - Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE

3211 - Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE

3241 - Étanchéité liquide (S.E.L)

3413 - Calfeutrement de joints de construction (Technicité supérieure)

3423 - Imperméabilité des façades (Technicité supérieure)

3424 - Imperméabilité des façades (Technicité exceptionnelle)

3811 - Bardages simples (Technicité courante)

3813 - Tous types de bardages (Technicité supérieure)

4411 - Serrurerie-métallerie (Technicité courante)

6111 - Peinture et ravalement (Technicité courante)

7131 - Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE

7132 - Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE

En cas d'acceptation du présent devis, le client reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales.

Signature du Client :

Précédée de la mention « Bon pour accord »

L'Entreprise:

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

REALISA

Proposition entreprise BML

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	3,59 €	305,00 €	305,00 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	3 095,55 €	3 095,55 €	3 095,55 €		
sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS						3 400,55 €	3 400,55 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	295,00	295,00	15,24 €	4 494,41 €	4 494,41 €		
2.2	Evacuation des gravois et matériaux déposés	m ³	30,000	30,000	109,35 €	3 280,59 €	3 280,59 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	295,00	295,00	3,06 €	902,35 €	902,35 €		
sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES						8 677,35 €	8 677,35 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	295,00	295,00	9,35 €	2 759,12 €	2 759,12 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	m ²	295,0	295,0	30,18 €	8 902,06 €	8 902,06 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	17,0	17,0	25,41 €	432,00 €	432,00 €		
sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION						12 093,18 €	12 093,18 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	295,00	295,00	23,47 €	6 923,82 €	6 923,82 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	26,82 €	3 272,47 €	3 272,47 €		
sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE						10 196,29 €	10 196,29 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	295,00	295,00	7,18 €	2 117,06 €	2 117,06 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²			88,18 €	- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml			40,53 €	- €	- €		
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	26,59 €	3 243,76 €	3 243,76 €		
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	21,12 €	1 795,00 €	1 795,00 €		
5.6	Couvertines	ml	85,0	85,0	55,41 €	4 710,00 €	4 710,00 €		
sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE						11 865,82 €	11 865,82 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	81,82 €	1 145,53 €	1 145,53 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	87,94 €	351,76 €	351,76 €		
6.3	Cheminement technique	ml	18	18	16,35 €	294,35 €	294,35 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	4	4	535,29 €	2 141,18 €	2 141,18 €		
6.5	Lanterneaux	u	1	1	2 029,59 €	2 029,59 €	2 029,59 €		
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	1	287,65 €	287,65 €	287,65 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	ml				- €	- €		

6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	85	85	73,65 €	6 260,00 €	6 260,00 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS									
7	PEINTURE					12 510,06 €	12 510,06 €	- €	
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m ²	30	30	61,94 €	1 858,24 €	1 858,24 €		
sous-total : peinture									
sous-total : Toiture-terrasse gravillonnée									
8	TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT A - DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES					60 601,49 €	60 601,49 €		
8.1	Dépose des ouvrages amianté (6 conduits de fumée)	U	6	6	299,76 €	1 798,59 €	1 798,59 €		
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND	forfait	1	1	9 258,82 €	9 258,82 €	9 258,82 €		
sous-total :									
sous-total									

TOTAL									
TOTAL HT :						71 658,90 €			
TVA 5,5% :						3 941,24 €			
TVA 10% :						- €			
TOTAL TTC :						75 600,14 €			

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

	REALISA	Proposition entreprise BML				
--	---------	----------------------------	--	--	--	--

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	3,59 €	305,00 €	305,00 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	3 095,55 €	3 095,55 €	3 095,55 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					3 400,55 €	3 400,55 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	295,00	295,00	15,24 €	4 494,41 €	4 494,41 €		
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m ³	30,000	30,000	109,35 €	3 280,59 €	3 280,59 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	295,00	295,00	3,06 €	902,35 €	902,35 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					8 677,35 €	8 677,35 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	295,00	295,00	9,35 €	2 759,12 €	2 759,12 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5,45 m ² .K/W	m ²	295,0	295,0	30,18 €	8 902,06 €	8 902,06 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	17,0	17,0	25,41 €	432,00 €	432,00 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					12 093,18 €	12 093,18 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	295,00	295,00	23,47 €	6 923,82 €	6 923,82 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	26,82 €	3 272,47 €	3 272,47 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					10 196,29 €	10 196,29 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	295,00	295,00	7,18 €	2 117,06 €	2 117,06 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²			88,18 €	- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml			40,53 €	- €	- €		
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	26,59 €	3 243,76 €	3 243,76 €		
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	21,12 €	1 795,00 €	1 795,00 €		
5.6	Couvertine mur acrotère	ml	85,0	85,0	55,41 €	4 710,00 €	4 710,00 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					11 865,82 €	11 865,82 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	81,82 €	1 145,53 €	1 145,53 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	87,94 €	351,76 €	351,76 €		
6.3	Cheminement technique	ml	18	18	16,35 €	294,35 €	294,35 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	4	4	535,29 €	2 141,18 €	2 141,18 €		

6.5	Lanterneaux	u	1	1	2 029,59 €	2 029,59 €	2 029,59 €		
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	1	287,65 €	287,65 €	287,65 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	ml			- €	- €			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	85	85	73,65 €	6 260,00 €	6 260,00 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS					12 510,06 €	12 510,06 €	- €		
7	PEINTURE								
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m²	30	30	61,94 €	1 858,24 €	1 858,24 €		
sous-total : peinture					1 858,24 €	1 858,24 €	- €		
sous-total					58 704,60 €	48 508,31 €			

TOTAL

TOTAL HT :	58 704,60 €			
TVA 5,5% :		2 667,96 €		
TVA 10% :			- €	
TOTAL TTC :				61 372,56 €

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F Lot 02 ETANCHEITE

REALISA **Proposition entreprise BML**

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	3,59 €	305,00 €	305,00 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	3 095,55 €	3 095,55 €	3 095,55 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					3 400,55 €	3 400,55 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	295,00	295,00	15,24 €	4 494,41 €	4 494,41 €		
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m ³	30,000	30,000	109,35 €	3 280,59 €	3 280,59 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	295,00	295,00	3,06 €	902,35 €	902,35 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					8 677,35 €	8 677,35 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	295,00	295,00	9,35 €	2 759,12 €	2 759,12 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	m ²	295,0	295,0	30,18 €	8 902,06 €	8 902,06 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	17,0	17,0	25,41 €	432,00 €	432,00 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					12 093,18 €	12 093,18 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	295,00	295,00	23,47 €	6 923,82 €	6 923,82 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	26,82 €	3 272,47 €	3 272,47 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					10 196,29 €	10 196,29 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	295,00	295,00	7,18 €	2 117,06 €	2 117,06 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²			88,18 €	- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml			40,53 €	- €	- €		
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	26,59 €	3 243,76 €	3 243,76 €		
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	21,12 €	1 795,00 €	1 795,00 €		
5.6	Couverture mur acrotère	ml	85,0	85,0	55,41 €	4 710,00 €	4 710,00 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					11 865,82 €	11 865,82 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	81,82 €	1 145,53 €	1 145,53 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	87,94 €	351,76 €	351,76 €		
6.3	Cheminement technique	ml	18	18	16,35 €	294,35 €	294,35 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	4	4	535,29 €	2 141,18 €	2 141,18 €		

6.5	Lanterneaux	u	1	1	2 029,59 €	2 029,59 €	2 029,59 €		
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	1	287,65 €	287,65 €	287,65 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu <i>Charge lot ravalement</i>	ml			- €	- €			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	85	85	73,65 €	6 260,00 €	6 260,00 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS						12 510,06 €	12 510,06 €	- €	
7	PEINTURE								
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m ²	30	30	61,94 €	1 858,24 €	1 858,24 €		
sous-total : peinture						1 858,24 €	1 858,24 €	- €	
sous-total						60 601,49 €	60 601,49 €		

TOTAL

TOTAL HT :	60 601,49 €			
TVA 5,5% :	3 333,08 €			
TVA 10% :	- €			
TOTAL TTC :	63 934,57 €			

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	REALISA		Proposition entreprise BML		
									Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS										
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	3,59 €	305,00 €	305,00 €				
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	3 095,55 €	3 095,55 €	3 095,55 €				
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS						3 400,55 €	3 400,55 €	- €		
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES										
2.1	Dépose des complexes existants	m²	295,00	295,00	15,24 €	4 494,41 €	4 494,41 €				
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m³	30,000	30,000	109,35 €	3 280,59 €	3 280,59 €				
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m²	295,00	295,00	3,06 €	902,35 €	902,35 €				
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES						8 677,35 €	8 677,35 €	- €		
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION										
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m²	295,00	295,00	9,35 €	2 759,12 €	2 759,12 €				
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m².K/W	m²	295,0	295,0	30,18 €	8 902,06 €	8 902,06 €				
3.3	Isolation des relevés	m²	17,0	17,0	25,41 €	432,00 €	432,00 €				
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION						12 093,18 €	12 093,18 €	- €		
4	ETANCHEITE										
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m²	295,00	295,00	23,47 €	6 923,82 €	6 923,82 €				
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	26,82 €	3 272,47 €	3 272,47 €				
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE						10 196,29 €	10 196,29 €	- €		
5	PROTECTION D'ETANCHEITE										
5.1	Protection lourde	m²	295,00	295,00	7,18 €	2 117,06 €	2 117,06 €				
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m²			88,18 €	- €	- €				
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml			40,53 €	- €	- €				
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	26,59 €	3 243,76 €	3 243,76 €				
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	21,12 €	1 795,00 €	1 795,00 €				
5.6	Couvertine mur acrotère	ml	85,0	85,0	55,41 €	4 710,00 €	4 710,00 €				
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE						11 865,82 €	11 865,82 €	- €		
6	OUVRAGES INDUITS										
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	81,82 €	1 145,53 €	1 145,53 €				
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	87,94 €	351,76 €	351,76 €				
6.3	Cheminement technique	ml	18	18	16,35 €	294,35 €	294,35 €				
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	4	4	535,29 €	2 141,18 €	2 141,18 €				
6.5	Lanterneaux	u	1	1	2 029,59 €	2 029,59 €	2 029,59 €				
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	1	287,65 €	287,65 €	287,65 €				
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	ml				- €	- €				

6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	85	85	73,65 €	6 260,00 €	6 260,00 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS									
7	PEINTURE					12 510,06 €	12 510,06 €	- €	
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m ²	30	30	61,94 €	1 858,24 €	1 858,24 €		
sous-total : peinture									
sous-total : Toiture-terrasse gravillonnée									
8	TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT D- DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES								
8.1	Etudes, PDRE, MOP, Stratégie d'échantillonnage, DOE	forfait	1	1		- €	- €		
8.1	Dépose des ouvrages amianté (couche supérieure bitumeuse avec fibres)	m2	300	300		- €	- €		
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND (tonne)	forfait	1	1		- €	- €		
sous-total :									
sous-total									
						64 017,32 €	51 924,14 €		

TOTAL									
TOTAL HT :						64 017,32 €			
TVA 5,5% :						2 855,83 €			
TVA 10% :						- €			
TOTAL TTC :						66 873,15 €			

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Proposition entreprise BML		
							REALISA		
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	118,0	118,0	3,59 €	423,41 €	423,41 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	3 095,55 €	3 095,55 €	3 095,55 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					3 518,96 €	3 518,96 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	444,00	444,00	15,24 €	6 764,47 €	6 764,47 €		
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m ³	44,000	44,000	109,35 €	4 811,53 €	4 811,53 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	444,00	444,00	3,06 €	1 358,12 €	1 358,12 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					12 934,12 €	12 934,12 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	444,00	444,00	9,35 €	4 152,71 €	4 152,71 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5,45 m ² .K/W	m ²	444,0	444,0	30,18 €	13 398,35 €	13 398,35 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	35,0	35,0	25,41 €	889,41 €	889,41 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					18 440,47 €	18 440,47 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	444,00	444,00	23,47 €	10 420,94 €	10 420,94 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	175,0	175,0	26,82 €	4 694,12 €	4 694,12 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					15 115,06 €	15 115,06 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	444,00	444,00	7,18 €	3 186,35 €	3 186,35 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²			88,18 €	- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml			40,53 €	- €	- €		
5.2	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	175,0	175,0	26,59 €	4 652,94 €	4 652,94 €		
5.3	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	118,0	118,0	21,12 €	2 491,88 €	2 491,88 €		
5.4	Couverture mur acrotère	ml	118,0	118,0	55,41 €	6 538,59 €	6 538,59 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					16 869,76 €	16 869,76 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	21	21	81,82 €	1 718,29 €	1 718,29 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	6	6	87,94 €	527,65 €	527,65 €		
6.3	Cheminement technique	ml	27	27	16,35 €	441,53 €	441,53 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	6	6	535,29 €	3 211,76 €	3 211,76 €		

6.5	Lanterneaux	u	1	1	2 029,59 €	2 029,59 €	2 029,59 €		
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	1	287,65 €	287,65 €	287,65 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu <i>Charge lot ravalement</i>	ml			- €	- €			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	118	118	73,65 €	8 690,35 €	8 690,35 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS						16 906,82 €	16 906,82 €	- €	
7	PEINTURE								
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m ²	43	43	61,94 €	2 663,47 €	2 663,47 €		
sous-total : peinture						2 663,47 €	2 663,47 €	- €	
sous-total						86 448,66 €	86 448,66 €		

TOTAL

TOTAL HT :	86 448,66 €			
TVA 5,5% :		4 754,68 €		
TVA 10% :			- €	
TOTAL TTC :			91 203,34 €	

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

REALISA

Proposition entreprise BML

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS - TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE ET DALLES SUR PLOT								
1.1	Protections périphériques	ml	129,0	129,0	3,59 €	462,88 €	462,88 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	3 095,55 €	3 095,55 €	3 095,55 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					3 558,43 €	3 558,43 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m²	570,00	570,00	15,24 €	8 684,12 €	8 684,12 €		
2.2	Evacuation des gravois et matériaux déposés	m³	58,000	58,000	109,35 €	6 342,47 €	6 342,47 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m²	570,00	570,00	3,06 €	1 743,53 €	1 743,53 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					16 770,12 €	16 770,12 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m²	570,00	570,00	9,35 €	5 331,18 €	5 331,18 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5,45 m².K/W	m²	570,00	570,00	30,18 €	17 200,59 €	17 200,59 €		
3.3	Isolation des relevés	m²	20,0	20,0	25,41 €	508,24 €	508,24 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					23 040,01 €	23 040,01 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m²	570,00	570,00	23,47 €	13 378,24 €	13 378,24 €		
4.2	Relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	256,0	256,0	26,82 €	6 866,82 €	6 866,82 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					20 245,06 €	20 245,06 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m²	570,00	570,00	7,18 €	4 090,59 €	4 090,59 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m²	214,0	214,0	88,18 €	18 869,76 €	18 869,76 €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml	117,0	117,0	40,53 €	4 741,94 €	4 741,94 €		
5.2	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	128,0	128,0	26,59 €	3 403,29 €	3 403,29 €		
5.3	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	101,0	101,0	21,12 €	2 132,88 €	2 132,88 €		
5.4	Couvertine mur acrotère	ml	101,0	101,0	55,41 €	5 596,59 €	5 596,59 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					15 223,35 €	15 223,35 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	6	6	81,82 €	490,94 €	490,94 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	3	3	87,94 €	263,82 €	263,82 €		
6.3	Cheminement technique	ml	10	10	16,35 €	163,53 €	163,53 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	2	2	535,29 €	1 070,59 €	1 070,59 €		
6.5	Lanterneaux	u	1	1	2 029,59 €	2 029,59 €	2 029,59 €		
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	1	287,65 €	287,65 €	287,65 €		

6.7	Habilage capotage/casquette en ALU Charge lot ravalement	ml				- €	- €	
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	101	101	73,65 €	7 438,35 €	7 438,35 €	
sous-total : OUVRAGES INDUITS						11 744,47 €	11 744,47 €	- €
7	PEINTURE							
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m²	25	25	61,94 €	1 548,53 €	1 548,53 €	
sous-total : peinture						1 548,53 €	1 548,53 €	- €
sous-total : Toiture-terrasse						92 129,97 €	92 129,97 €	- €
8	TRAVAUX DEPOSE DES CONDUITS AMIANTES							
8.1	Dépose des ouvrages amianté (conduit ventilation , fumée)	u	4	4	299,76 €	1 199,06 €	1 199,06 €	
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND	ens	1	1	9 258,82 €	9 258,82 €	9 258,82 €	
sous-total : TRAVAUX DEPOSE DES CONDUITS AMIANTES						10 457,88 €	10 457,88 €	- €
sous-total:						102 587,85 €	102 587,85 €	- €

TOTAL

TOTAL HT :	102 587,85 €		
TVA 5,5% :	5 642,33 €		
TVA 10% :	- €		
TOTAL TTC :	108 230,18 €		



Etanchéité toiture-terrasse
Membrane bitumineuse
Revêtements résines
Sécurisation et entretien terrasse
N° SIRET : 38448908400036

Cabinet REALISA
38 rue des Etats Généraux
78000 VERSAILLES

Coignières, le 07 Juillet 2025

N/Références : DO/CF

Objet : Résidence « LA BOELE » - 82, route de Longpont - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

A l'attention de Monsieur MAZIERE

Monsieur,

Faisant suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre proposition de prix concernant l'affaire citée en référence.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agrérer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

D.ORSEAU



8 rue des Osiers - 78310 COIGNIERES
Tél : 01.30.49.07.07 - Fax : 01.30.49.10.82
Email : contact@ttrebat.fr
SAS au capital de 37000€
R.C.S Versailles B384 489 084 - A.P.E 4399 A





Etanchéité toiture-terrasse
Membrane bitumineuse
Revêtements résines
Sécurisation et entretien terrasse

Cabinet REALISA
38 rue des Etats Généraux
78000 VERSAILLES

Coignières, le 07 Juillet2025

N/Références : DO/CF

Etude réalisée par Monsieur ORSEAU

A l'attention de Monsieur MAZIERE

DEVIS N° 225515 – V2

CHANTIER : Résidence « LA BOELE »
82, route de Longpont
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DESCRIPTION DES TRAVAUX : Réfection du complexe d'étanchéité des toitures
terrasses des bâtiments A/B/C/D/E/F

Nota : pour bénéficier d'une TVA 10%, veuillez nous adresser l'attestation simplifiée dûment remplie. En cas de contestation par l'administration du taux appliqué, vous vous engagez à nous rembourser sous 15 jours les sommes dues.



8 rue des Osiers - 78310 COIGNIERES
Tél : 01.30.49.07.07 - Fax : 01.30.49.10.82
Email : contact@ttrebat.fr
SAS au capital de 37000€
R.C.S Versailles B384 489 084 - A.P.E 4399 A



RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

Code	Désignation	U.	REALISA		Proposition entreprise				TTC
			Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	8,20 €	697,00 €	697,00 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	1 021,00 €	1 021,00 €	1 021,00 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS						1 718,00 €	1 718,00 €	- €
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	295,00	295,00	15,20 €	4 484,00 €	4 484,00 €		
2.2	Evacuation des graviers et matériaux déposés	m ³	30,000	30,000	152,30 €	4 569,00 €	4 569,00 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	295,00	295,00	5,10 €	1 504,50 €	1 504,50 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES						10 557,50 €	10 557,50 €	- €
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	295,00	295,00	12,10 €	3 569,50 €	3 569,50 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5,45 m ² .K/W	m ²	295,0	295,0	28,20 €	8 319,00 €	8 319,00 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	17,0	17,0	35,20 €	598,40 €	598,40 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION						12 486,90 €	12 486,90 €	- €
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	295,00	295,00	25,30 €	7 463,50 €	7 463,50 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	24,12 €	2 942,64 €	2 942,64 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE						10 406,14 €	10 406,14 €	- €
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	295,00	295,00	4,50 €	1 327,50 €	1 327,50 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²				- €	- €		
5.3	Solinet porte-dalles - BATIMENT F	ml				- €	- €		
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	22,30 €	2 720,60 €	2 720,60 €		
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	112,50 €	9 562,50 €	9 562,50 €		
5.6	Couvertines	ml	85,0	85,0	72,50 €	6 162,50 €	6 162,50 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE						19 773,10 €	19 773,10 €	- €
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	32,00 €	448,00 €	448,00 €		

6.2	Entrées d'eaux		u	4	4	82,30 €	329,20 €	329,20 €		
6.3	Cheminement technique		ml	18	18	32,50 €	585,00 €	585,00 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers		u	4	4	652,00 €	2 608,00 €	2 608,00 €		
6.5	Lanterneaux		u	1	2	952,00 €	1 904,00 €	1 904,00 €		
6.6	Améliorer accès toiture.		u	1	2	320,00 €	640,00 €	640,00 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu <i>Charge lot ravalement</i>		ml			- €	- €	- €		
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE		ml	85	85	82,03 €	6 972,55 €	6 972,55 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS							13 486,75 €	13 486,75 €	- €	
7	PEINTURE									
7.1	Traitements en enduit classe D3 taloché mur souche		m ²	30	30	88,20 €	2 646,00 €	2 646,00 €		
sous-total : peinture							2 646,00 €	2 646,00 €	- €	
sous-total : Toiture-terrasse gravillonnée								71 074,39 €		
8	TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT A - DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES									
8.1	Dépose des ouvrages amianté (6 conduits de fumée)		U	6	6	1 852,00 €	11 112,00 €	11 112,00 €		
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND		forfait	1	1	2 241,00 €	2 241,00 €	2 241,00 €		
sous-total :							13 353,00 €	13 353,00 €	- €	
sous-total										

TOTAL

TOTAL HT :

71 074,39 €

TVA 5,5% :

3 909,09 €

TVA 10% :

- €

TOTAL TTC :

74 983,48 €

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

		REALISA	Proposition entreprise						
Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	8,20 €	697,00 €	697,00 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	1 021,00 €	1 021,00 €	1 021,00 €		
sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS						1 718,00 €	1 718,00 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	295,00	295,00	11,20 €	3 304,00 €	3 304,00 €		
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m ³	30,000	15,000	152,30 €	2 284,50 €	2 284,50 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	295,00	295,00	5,10 €	1 504,50 €	1 504,50 €		
sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES						7 093,00 €	7 093,00 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	295,00	295,00	12,10 €	3 569,50 €	3 569,50 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5,45 m ² .K/W	m ²	295,0	295,0	28,20 €	8 319,00 €	8 319,00 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	17,0	17,0	35,20 €	598,40 €	598,40 €		
sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION						12 486,90 €	12 486,90 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	295,00	295,00	25,30 €	7 463,50 €	7 463,50 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	24,12 €	2 942,64 €	2 942,64 €		
sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE						10 406,14 €	10 406,14 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	295,00	295,00	4,50 €	1 327,50 €	1 327,50 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²				- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml				- €	- €		
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	22,30 €	2 720,60 €	2 720,60 €		
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	112,50 €	9 562,50 €	9 562,50 €		
5.6	Couvertine mur acrotère	ml	85,0	85,0	72,50 €	6 162,50 €	6 162,50 €		
sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE						19 773,10 €	19 773,10 €	- €	

6	OUVRAGES INDUITS							
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	32,00 €	448,00 €	448,00 €	
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	82,30 €	329,20 €	329,20 €	
6.3	Cheminement technique	ml	18	18	32,50 €	585,00 €	585,00 €	
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	4	4	652,00 €	2 608,00 €	2 608,00 €	
6.5	Lanterneaux	u	1	2	952,00 €	1 904,00 €	1 904,00 €	
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	2	320,00 €	640,00 €	640,00 €	
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu <i>Charge lot ravalement</i>	ml			- €	- €	- €	
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	85	85	82,03 €	6 972,55 €	6 972,55 €	
sous-total : OUVRAGES INDUITS							13 486,75 €	13 486,75 €
7	PEINTURE							
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m²	30	30	88,20 €	2 646,00 €	2 646,00 €	
sous-total : peinture							2 646,00 €	2 646,00 €
sous-total							67 609,89 €	

TOTAL

TOTAL HT :

67 609,89 €

TVA 5,5% :

3 718,54 €

TVA 10% :

- €

TOTAL TTC :

71 328,43 €

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F
Lot 02 ETANCHEITE

6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	32,00 €	448,00 €	448,00 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	82,30 €	329,20 €	329,20 €		
6.3	Cheminement technique	ml	18	18	32,50 €	585,00 €	585,00 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	4	4	652,00 €	2 608,00 €	2 608,00 €		
6.5	Lanterneaux	u	1	2	952,00 €	1 904,00 €	1 904,00 €		
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	2	320,00 €	640,00 €	640,00 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement	ml			- €	- €	- €		
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	85	85	82,03 €	6 972,55 €	6 972,55 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS							13 486,75 €	13 486,75 €	- €
7	PEINTURE								
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m ²	30	30	88,20 €	2 646,00 €	2 646,00 €		
sous-total : peinture							2 646,00 €	2 646,00 €	- €
sous-total							67 609,89		

TOTAL

TOTAL HT :

67 609,89

TVA 5,5% :

3 718,54 €

TVA 10% :

- €

TOTAL TTC :

71 328,43 €

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

	REALISA	Proposition entreprise				
--	---------	------------------------	--	--	--	--

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	85,0	85,0	8,20 €	697,00 €	697,00 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	1 021,00 €	1 021,00 €	1 021,00 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					1 718,00 €	1 718,00 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	295,00	295,00	11,20 €	3 304,00 €	3 304,00 €		
2.2	Evacuation des graviers et matériaux déposés	m ³	30,000	15,000	152,30 €	2 284,50 €	2 284,50 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	295,00	295,00	5,10 €	1 504,50 €	1 504,50 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					7 093,00 €	7 093,00 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	295,00	295,00	12,10 €	3 569,50 €	3 569,50 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	m ²	295,0	295,0	28,20 €	8 319,00 €	8 319,00 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	17,0	17,0	35,20 €	598,40 €	598,40 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					12 486,90 €	12 486,90 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	295,00	295,00	25,30 €	7 463,50 €	7 463,50 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	122,0	122,0	24,12 €	2 942,64 €	2 942,64 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					10 406,14 €	10 406,14 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	295,00	295,00	4,50 €	1 327,50 €	1 327,50 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²				- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml				- €	- €		
5.4	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	122,0	122,0	22,30 €	2 720,60 €	2 720,60 €		
5.5	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	85,0	85,0	112,50 €	9 562,50 €	9 562,50 €		
5.6	Couverture mur acrotère	ml	85,0	85,0	72,50 €	6 162,50 €	6 162,50 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					19 773,10 €	19 773,10 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	14	14	32,00 €	448,00 €	448,00 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	4	4	82,30 €	329,20 €	329,20 €		

6.3	Cheminement technique		ml	18	18	32,50 €	585,00 €	585,00 €			
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers		u	4	4	652,00 €	2 608,00 €	2 608,00 €			
6.5	Lanterneaux		u	1	2	952,00 €	1 904,00 €	1 904,00 €			
6.6	Améliorer accès toiture.		u	1	2	320,00 €	640,00 €	640,00 €			
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu Charge lot ravalement		ml			- €	- €	- €			
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE		ml	85	85	82,03 €	6 972,55 €	6 972,55 €			
sous-total : OUVRAGES INDUITS							13 486,75 €	13 486,75 €	- €		
7	PEINTURE										
7.1	Traitements en enduit classe D3 taloché mur souche		m²	30	30	88,20 €	2 646,00 €	2 646,00 €			
sous-total : peinture							2 646,00 €	2 646,00 €	- €		
sous-total : Toiture-terrasse gravillonnée								67 609,89 €			
8	TRAVAUX PARTICULIERS -BATIMENT D- DEPOSE DES OUVRAGES AMIANTES										
8.1	Etudes, PDRE, MOP, Stratégie d'échantillonnage, DOE		forfait	1							
8.1	Dépose des ouvrages amianté (couche supérieure bitumineuse avec fibres)		m²	300		SANS OBJET POLLUTION		- €	- €		
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND (tonne)		forfait	1		LABORATOIRE		- €	- €		
sous-total :								- €	- €	- €	
sous-total								67 609,89 €			
TOTAL											
TOTAL HT :								67 609,89 €			
TVA 5,5% :								3 718,54 €			
TVA 10% :								- €			
TOTAL TTC :								71 328,43 €			

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

	REALISA	Proposition entreprise					
--	---------	------------------------	--	--	--	--	--

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA 10%	TTC
Toiture-terrasse gravillonnée									
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS								
1.1	Protections périphériques	ml	118,0	118,0	8,20 €	967,60 €	967,60 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	1 021,00 €	1 021,00 €	1 021,00 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					1 988,60 €	1 988,60 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	444,00	444,00	11,20 €	4 972,80 €	4 972,80 €		
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m ³	44,000	44,000	152,30 €	6 701,20 €	6 701,20 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	444,00	444,00	5,10 €	2 264,40 €	2 264,40 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					13 938,40 €	13 938,40 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	444,00	444,00	12,10 €	5 372,40 €	5 372,40 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	m ²	44,000	44,000	28,20 €	1 240,80 €	1 240,80 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	444,00	444,00	35,20 €	15 628,80 €	15 628,80 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					22 242,00 €	22 242,00 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	444,00	444,00	25,30 €	11 233,20 €	11 233,20 €		
4.2	Relevés d'étanchéité	ml	175,0	175,0	24,12 €	4 221,00 €	4 221,00 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					15 454,20 €	15 454,20 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	444,00	444,00	4,50 €	1 998,00 €	1 998,00 €		
5.2	Dalles sur plots(dalle en grès cérame) BATIMENT F	m ²				- €	- €		
5.3	Solinet porte- dalles - BATIMENT F	ml				- €	- €		
5.2	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	175,0	175,0	22,30 €	3 902,50 €	3 902,50 €		
5.3	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	118,0	118,0	112,50 €	13 275,00 €	13 275,00 €		
5.4	Couverture mur acrotère	ml	118,0	118,0	72,50 €	8 555,00 €	8 555,00 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					27 730,50 €	27 730,50 €	- €	

6	OUVRAGES INDUITS							
6.1	Sorties de ventilation	u	21	21	32,00 €	672,00 €	672,00 €	
6.2	Entrées d'eaux	u	6	6	82,30 €	493,80 €	493,80 €	
6.3	Cheminement technique	ml	27	27	32,50 €	877,50 €	877,50 €	
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers	u	6	6	652,00 €	3 912,00 €	3 912,00 €	
6.5	Lanterneaux	u	1	3	952,00 €	2 856,00 €	2 856,00 €	
6.6	Améliorer accès toiture.	u	1	3	320,00 €	960,00 €	960,00 €	
6.7	Habilage capotage/casquette en Alu <i>Charge lot ravalement</i>	ml			- €	- €	- €	
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE	ml	118	118	82,03 €	9 679,54 €	9 679,54 €	
sous-total : OUVRAGES INDUITS						19 450,84 €	19 450,84 €	- €
7	PEINTURE							
7.1	Traitement en enduit classe D3 taloché mur souche	m²	43	43	88,20 €	3 792,60 €	3 792,60 €	
sous-total : peinture						3 792,60 €	3 792,60 €	- €
sous-total						104 597,14 €		

TOTAL

TOTAL HT :

104 597,14 €

TVA 5,5% :

5 752,84 €

TVA 10% :

- €

TOTAL TTC :

110 349,98 €

RESIDENCE DE LA BOELE

ITE -Etanchéité- Menuiseries Extérieures - Contrôle d'accès-Residentialisation - Chauffage ECS - Ventilation

D.P.G.F

Lot 02 ETANCHEITE

		REALISA	Proposition entreprise					
--	--	---------	------------------------	--	--	--	--	--

Code	Désignation	U.	Qu.	Qu. ent.	Px U.	Px tot.	Assiette TVA 5,5%	Assiette TVA : 0%	TTC
1	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS - TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE ET DALLES SUR PLOT								
1.1	Protections périphériques	ml	129,0	129,0	8,20 €	1 057,80 €	1 057,80 €		
1.2	Montage des matériaux	Forfait	1	1	1 021,00 €	1 021,00 €	1 021,00 €		
	sous-total : ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS					2 078,80 €	2 078,80 €	- €	
2	TRAVAUX PRÉPARATOIRES								
2.1	Dépose des complexes existants	m ²	570,00	570,00	32,20 €	18 354,00 €	18 354,00 €		
2.2	Evacuation des gravats et matériaux déposés	m ³	58,000	58,000	152,30 €	8 833,40 €	8 833,40 €		
2.3	Préparation des surfaces des supports en béton	m ²	570,00	570,00	5,10 €	2 907,00 €	2 907,00 €		
	sous-total : TRAVAUX PRÉPARATOIRES					30 094,40 €	30 094,40 €	- €	
3	PARE-VAPEUR ET ISOLATION								
3.1	Pare-vapeur sous étanchéité	m ²	570,00	570,00	12,10 €	6 897,00 €	6 897,00 €		
3.2	Isolation mousse polyuréthane 120 mm - R = 5.45 m ² .K/W	m ²	570,00	570,0	28,20 €	16 074,00 €	16 074,00 €		
3.3	Isolation des relevés	m ²	20,0	20,0	35,20 €	704,00 €	704,00 €		
	sous-total : PARE-VAPEUR ET ISOLATION					23 675,00 €	23 675,00 €	- €	
4	ETANCHEITE								
4.1	Mise en place du complexe d'Étanchéité	m ²	570,00	570,00	25,30 €	14 421,00 €	14 421,00 €		
4.2	Relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	256,0	256,0	24,12 €	6 174,72 €	6 174,72 €		
	sous-total : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GRAVILLONNEE					20 595,72 €	20 595,72 €	- €	
5	PROTECTION D'ETANCHEITE								
5.1	Protection lourde	m ²	570,00	570,00	4,50 €	2 565,00 €	2 565,00 €		
5.2	Dalles sur plots (dalles en grès cérame) BATIMENT F	m ²	214,0	214,0	155,00 €	33 170,00 €	33 170,00 €		
5.3	Solinet porte-dalles - BATIMENT F	ml	117,0	117,0	35,20 €	4 118,40 €	4 118,40 €		
5.2	Protection des relevés d'étanchéité (compris souches)	ml	128,0	128,0	22,30 €	2 854,40 €	2 854,40 €		
5.3	Rehausse d'acrotère en bois traité	ml	101,0	101,0	112,50 €	11 362,50 €	11 362,50 €		
5.4	Couvertine mur acrotère	ml	101,0	101,0	72,50 €	7 322,50 €	7 322,50 €		
	sous-total : PROTECTION D'ETANCHEITE					24 104,40 €	24 104,40 €	- €	
6	OUVRAGES INDUITS								
6.1	Sorties de ventilation	u	6	6	32,00 €	192,00 €	192,00 €		
6.2	Entrées d'eaux	u	3	3	82,30 €	246,90 €	246,90 €		

6.3	Cheminement technique		ml	10	10	32,50 €	325,00 €	325,00 €		
6.4	Création de crosse pour passage de câbles divers		u	2	2	652,00 €	1 304,00 €	1 304,00 €		
6.5	Lanterneaux		u	1	1	952,00 €	952,00 €	952,00 €		
6.6	Améliorer accès toiture.		u	1	1	320,00 €	320,00 €	320,00 €		
6.7	Habilage capotage/casquette en ALU <i>Charge lot ravalement</i>		ml			- €	- €	- €		
6.8	GARDE-CORPS AUTO LESTE		ml	101	101	82,03 €	8 285,03 €	8 285,03 €		
sous-total : OUVRAGES INDUITS							11 624,93 €	11 624,93 €	- €	
7	PEINTURE									
7.1	Traitemen t en enduit classe D3 taloché mur souche		m²	25	25	88,20 €	2 205,00 €	2 205,00 €		
							2 205,00 €	2 205,00 €	- €	
							114 378,25 €	114 378,25 €	- €	
sous-total : peinture										
sous-total : Toiture-terrasse										
8	TRAVAUX DEPOSE DES CONDUITS AMIANTES									
8.1	Dépose des ouvrages amianté (conduit ventilation , fumée)		u	4	4	1 852,00 €	7 408,00 €	7 408,00 €		
8.2	Transport et élimination des déchets en IS DND		ens	1	1	2 241,00 €	2 241,00 €	2 241,00 €		
							9 649,00 €	9 649,00 €	- €	
							124 027,25 €	124 027,25 €	- €	
sous-total : TRAVAUX DEPOSE DES CONDUITS AMIANTES										

TOTAL

TOTAL HT :

124 027,25 €

TVA 5,5% :

6 821,50 €

TVA 10% :

- €

TOTAL TTC :

130 848,75 €